

De En à Moureriés, sur les traces d'un passé

Ce dimanche matin 7 octobre 2007, une vingtaine de personnes regroupées dans 6 à 7 voitures traversent le village de Nyer, encore endormi, et s'élancent vers le hameau d'En situé à 950 m d'altitude. Ce dernier, composé de quelques maisons à volets clos et de plusieurs ruines aux murs effrités, est desservi depuis seulement une vingtaine d'années par une piste forestière.



Partant du hameau, notre périple d'aujourd'hui vers le Bac de Moureries, a sûrement dû être celui d'un de ces habitants du passé, parti en quête de bois ou à la recherche d'une brebis égarée. C'est sur ses traces que nous nous sommes engagés et que nous avons tenté d'imaginer ce qu'il aurait pu observer et d'en expliquer l'évolution et la transformation.

Des propriétaires privés qui s'organisent pour valoriser d'anciennes terres agricoles.

Après avoir emprunté le chemin de la source, nous traversons d'anciennes terres agricoles utilisées au fil des derniers siècles comme parcours pour le bétail ou comme champs vivriers du hameau. Ces terres et terrasses abandonnées depuis l'après-guerre, appartiennent à une quarantaine de propriétaires qui, par soucis d'entretien et de valorisation patrimoniale, se sont regroupés dans les années 1980 pour les rendre accessibles et les boiser en Pin laricio, Cèdre et Douglas sur une centaine d'ha. Aujourd'hui, ces parcelles se sont refermées et constituent des formations forestières d'une dizaine de mètres de haut, difficilement pénétrables. Elles devraient constituer des futaies adultes d'ici 40 à 60 ans, produire du bois d'œuvre de qualité et continuer à piéger du carbone.



Le Groupement forestier d'En : Dans les années 80, une quarantaine de propriétaires, par soucis d'entretien et de valorisation, se regroupèrent et réaliseront un reboisement d'anciennes terres agricoles du hameau d'En en Cèdres, Pins et Douglas



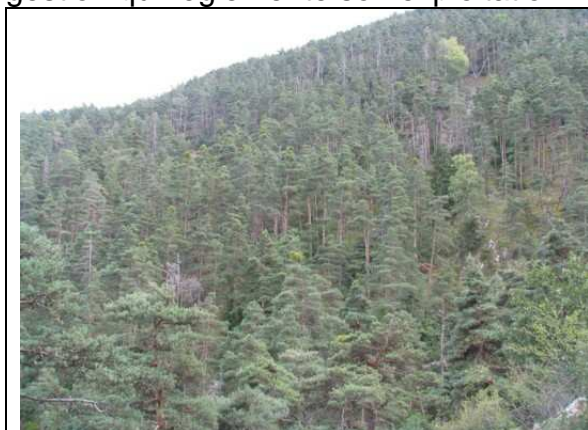
Un petit rappel : Comment différencier les Pins noirs (*Pinus nigra* subsp. *PI*) auxquels appartiennent le Pin laricio, le Pin noir d'Autriche et le Pin de Salzman (que l'on rencontre naturellement sur les contreforts du Canigou).

		Pin noir d'Autriche	Pin laricio	Pin de Salzman
Aiguilles				
	Longueur	8 - 14 cm	12 - 15 cm	10 - 18 cm
	couleur	Vert foncé	Vert bleu	Vert clair
	Autres	Droites, piquantes et rigides	Souples, frisées et non piquantes	Souples, droites et non piquantes
Rameaux de l'année				
	Couleur	Brun peu luisant	Brun rouge luisant	Brun orange luisant
	Feuillaison	Rameau feuillé	Rameau défolié sur 1 à 2 cm de la base	Rameau défolié sur plus de 2 cm de la base

Lors de la traversée de ces anciens champs, nous constatons sur les pins la forte présence de petites boules soyeuses blanches. Nous nous arrêtons pour en observer une. Il s'agit d'un pré-nid de chenille processionnaire fixé sur un jeune pin. Les chenilles relativement jeunes (- de 1 mois) font à peine un centimètre; elles sont à moitié endormies dans ce nid clair qu'elles tissent en commun et qu'elles abandonneront sûrement au cours de leur déplacement jusqu'à la formation d'un nid définitif situé généralement dans les parties de l'arbre les plus exposées à la lumière. Les aiguilles situées à proximité du cocon sont en partie consommées. Elles nous rappellent l'impact défoliateur de la chenille sur l'arbre. C'est la succession d'attaques de chenilles processionnaires sur les mêmes arbres qui, finissant par les affaiblir, peut les rendre plus sensibles à d'autres parasites et entraîner leur dépérissement.

Une pinède centenaire, propriété de l'état :

Nous continuons notre périple, quittons la piste et ses anciens champs pour emprunter un petit sentier pédestre. Les murets de pierres sèches et les murs de soutènement qui le bordent, indiquent l'importance qu'il a dû représenter dans le passé. Ce sentier finit par s'ouvrir, au détour d'une crête, sur une futaie âgée de Pin sylvestre qui s'étale de manière continue sur un versant pentu aménagé de petites terrasses. Nous sommes en forêt domaniale d'En-Entrevalls. Cette forêt d'une surface de 965 ha, gérée par l'Office National des Forêts, fait partie du domaine privé de l'Etat. Elle est soumise à l'application d'une gestion qui régleme son exploitation.



Pinède de Pin sylvestre: Cette pinède d'origine artificielle est le vestige d'un passé pas si lointain où la forêt relativement rare, était généralement source de conflit entre l'administration et la population.

Un petit rappel s'impose concernant les critères de détermination du Pin sylvestre et du Pin de Salzman.

	Pin de Salzman	Pin sylvestre
	Pinus nigra clusiana-salzmanni	Pinus sylvestris L.
Aiguilles		
Longueur	10 – 18 cm	3 - 10 cm
couleur	Vert clair	Vert bleu
Autres	Souples et droites	Vrillée
Rameaux de l'année		
Couleur	Brun orange luisant	Brun clair mat
Ecorce jeune		
Couleur	Brun gris écailleux	Rouge saumoné écailleux

Le Pin sylvestre se caractérise par cette écorce brun rougeâtre à ocre saumoné dans la partie supérieure du tronc et de houppier.



Cette pinède d'origine artificielle est le vestige d'un passé pas si lointain où la forêt, relativement rare sur ces territoires, était généralement source de conflit entre l'Administration et la population locale.

En effet à la sortie de la révolution, le fort besoin en bois domestique et industriel, couplé à une absence de contrôle de l'Administration sur les gestions forestières appliquées se concrétiseront par une surexploitation de la forêt et un pillage des forêts devenues publiques ou rachetées par des industriels. Il faudra attendre 1827 pour voir naître un code forestier qui, rédigé dans un esprit aménagiste, initiera un mouvement de réorganisation des services forestiers et l'application d'une gestion sylvicole rationnelle dans les forêts publiques. Son application sur ces territoires n'interviendra que 15 à 20 ans plus tard et sera généralement très mal perçue par les populations qui se verront interdire des usages dans ces propriétés publiques qu'elles s'étaient octroyées après la révolution (parcours, coupe de bois...) et qui répondaient à leurs besoins.

C'est ainsi que le 14 avril 1848, les habitants du Capcir se révolteront contre les services forestiers qui se réfugieront à Mont-Louis pour échapper à leurs poursuivants.

On imagine aisément que les habitants d'En ont pu également souffrir de ces mesures de gestion appliquées à cette forêt domaniale, située à plusieurs centaines de mètres de leur parcours pastoraux, dans laquelle ils avaient dû finir par s'approprier certains usages au fil de ces 5 dernières décennies. D'ailleurs, dans un rapport daté du 15 janvier 1910, M. VIDAL explique le mauvais état des boisements naturels de la forêt d'En-Entrevalls par des

facteurs naturels défavorables (sol superficiel et pentu) et par l'application du surpâturage : « *les dégâts du pâturage intensif et peu réglementé qui s'exerçait il y a 75 ou 100 ans ont causé cet état de choses* ».

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la pression de la demande industrielle sur la forêt s'estompe et se traduit au niveau du département par la fermeture de nombreuses forges. En parallèle, l'Etat affiche une volonté forte de restaurer les boisements sur les versants montagneux (lois de 1860 et de 1882) qui se traduira par la mise en place de grands programmes de plantation qui auront pour objectif la protection des sols et seront engagés par les services forestiers.

Des boisements très controversés.

Perpignan et le Roussillon seront d'ailleurs, durant cette époque, le théâtre d'inondations dévastatrices. Un périmètre de restauration de plus de 4 800 ha sera instauré en 1866 dans cette partie du Conflent mais, devant l'opposition des élus et de la population qui le considèrent trop étendu, il sera réduit à 2 000 ha.

Cette impopularité auprès de la population, aujourd'hui surprenante, peut se comprendre par les procédures d'expropriation qui étaient prévues dans les parcelles privées situées dans les secteurs sensibles retenus et par la perte de certains usages incompatibles (pâturage) avec les opérations de restaurations.

Le secteur d'En-Entrevalls sera donc retenu et aménagé. A partir de 1867, des travaux de correction torrentielle seront réalisés dans les ravins de la forêt afin de stabiliser les sols et les rives des ravins. En 1873, une délimitation de la forêt sera effectuée au cours de laquelle les limites seront rafraîchies et des bornes complémentaires installées. Ces travaux seront suivis par la mise en place de tout un réseau de sentiers de service qui faciliteront l'accessibilité pour la réalisation et l'entretien des opérations de restauration.



Sentier de service : *A partir de 1873, tout un réseau de sentiers de service sera aménagé pour faciliter l'accessibilité et la réalisation des opérations de restauration.*

Tout cela sera suivi en 1885 par l'installation d'une pépinière forestière de 8 ares, située à plus de 1300 m d'altitude, qui produira des plants d'arbres utilisés lors des boisements. Les premières plantations réalisées durant l'hiver 1886 et 1887 seront un échec. Par contre, celles qui suivront seront un succès et aboutiront, entre autres, à la pinède qui, aujourd'hui, s'offre à nous.

Si la population de Nyer avait, au cours du premier aménagement, obtenu une autorisation de pacage sur 147 ha, elle sera réduite de 13 ha à partir de 1889 et ce, pour protéger les jeunes plantations de la « dent du bétail ».

Durant cette deuxième moitié du XIX^e siècle, ces espaces seront donc le théâtre d'une

activité forestière intense qui n'a pas dû laisser indifférente la population locale, sûrement partagée entre les contraintes dues aux boisements et les avantages apportés par les emplois créés (notamment lors de la plantation).

Quant à l'exploitation forestière, elle y sera menée de manière discontinue à partir de 1911. En effet jusqu'à 1938, c'est plus de 50 000 m³ de bois qui seront exploités et évacués par 2 câbles aériens installés dans la forêt domaniale (un sous le pic des Trepassats, l'autre à Argoudeill). Passant par le hameau d'En, ils finissaient leur course dans la vallée en aval du village de Nyer. Ces câbles ont ainsi fait partie de l'environnement quotidien des habitants du hameau pendant plus de 30 ans. En 1952, un autre câble de 2,5 km sera installé du Roc des Trepassats au village de Nyer sans passer par le hameau.

Aujourd'hui, cette futaie de Pin sylvestre encore vigoureuse, âgée de plus de 100 ans, nécessiterait à moyen terme d'être éclaircie et régénérée mais le problème d'accès reste majeur et primordial pour ces opérations. Seule l'installation d'un câble aérien, comme au début du XX^{ème} siècle, ou l'usage de l'hélicoptère pourrait rendre réalisable le projet.

Une propriété devenue départementale depuis une dizaine d'années et classée « Réserve Naturelle Régionale » depuis octobre 2007.

Nous quittons cette pinède, au passé si polémique et continuons à suivre le sentier de service. Après avoir laissé les bornes centenaires de la forêt domaniale, nous arrivons à l'entrée de la réserve naturelle de Nyer. Une vue remarquable sur les gorges de Nyer s'offre à nous. On décide de s'y établir, le temps d'un casse croûte rapide.



La « Réserve Naturelle Volontaire » de NYER, appartient au Conseil général des Pyrénées Orientales, elle s'étage de 730 à 2663 m d'altitude (Pic de Serre Gallinera) et renferme plus de 800 espèces végétales



Cette réserve s'étage de 730 à 2663 m d'altitude (Pic de Serre Gallinera) et renferme plus de 800 espèces végétales. Ce territoire de 2200 ha a été acquis par le Conseil Général au début des années 90 et du fait de sa richesse environnementale a été classé en 1998 en « Réserve Naturelle Volontaire » afin de protéger les milieux naturels remarquables qu'elle renferme. Elle est gérée par les services du Conseil Général qui, localisés à la maison de la réserve à Nyer, réalisent des opérations de sensibilisation, des expositions à thèmes et diverses actions de recherche scientifique notamment sur les chauves-souris fortement présentes dans ce secteur.

Classée Réserve Naturelle Régionale en octobre 2007, la Réserve de Nyer bénéficie d'un statut qui constitue l'un des moyens de protection applicable à un territoire prévu par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. La Réserve fait partie des différents

outils au service des élus et des différents acteurs économiques et institutionnels pour mettre en place une gestion du territoire compatible avec les enjeux environnementaux.

Nous poursuivons un sentier de moins en moins marqué mais où des vestiges de murs de soutènement, de terrasses et de granges nous laissent imaginer que ce territoire a, dans un passé relativement lointain, connu une présence et une exploitation active. Après nous être fauilés dans une succession de passages étroits et minéraux nous arrivons à plus de 1200 m d'altitude et au détour d'une crête, au Bac de Moureries. Aujourd'hui recouvert d'une futaie de chêne sessile accompagnée de tilleul, d'érable et d'autres feuillus, ce bac recèle de nombreuses traces d'une exploitation passée (présence de charbonnière) et contraste avec toutes les formations que nous avons traversées avant de l'atteindre. D'origine spontanée et naturelle, la présence de cette chênaie sessile est d'autant plus singulière qu'elle est peu fréquente dans notre département.



Une chênaie sessile d'origine spontanée et bien venante couvre le bac de Moureries. Cette chênaie a-t-elle atteint un stade d'équilibre stable qui pourrait s'inscrire dans la durée ou constitue t'elle une phase transitoire inscrite dans une dynamique naturelle pour évoluer vers une autre formation climacique ?



Un petit rappel sur les critères de distinction entre les Chênes sessile, pédonculé et pubescent.

Chêne	sessile	pubescent	pédonculé
Quercus	petraea Liebl.	pubescens Willd.	robur L.
Feuille	Non pubescente nettement pétiolée	pubescente en partie inférieure et pétiolée	Non pubescente très courtement pétiolée et auriculée
Rameau de l'année	glabre	pubescent	glabre
Gland	sessile	Très courtement pédonculé	pédonculé

Ou comment différencier les érables :

Erable	champêtre	à feuille d'obier	sycomore	Plane
Acer	campestre L.	opalus Mill.	pseudoplatanus L.	platanoides L.
Feuilles	Petites à 5 lobes	Grandes à 5-7 lobes. Lobes largement obtus à sinus peu profond et arrondi	Grandes à lobes ovales peu aigus, à sinus profond et aigu	A lobes acuminés, à sinus en angle très droit
Couleur de la feuille	Verte sur les 2 faces	Verte dessus et mat blanchâtre dessous		Verte et luisante en partie inférieure
Bourgeon	beige	Brun gris	Vert bordé de brun	Rouge vineux
Samare	Ailes opposées	Ailes parallèles	Ailes à angle droit	Ailes à angle obtus

Ou comment différencier les tilleuls

Tilleul	à petite feuille	à grande feuille
Tilia	cordata Mill.	platyphyllos Scop.
Feuille	Glabre à glabrescent dessous, présence de poils habituellement roux à l'aisselle des nervures	Velue au dessous, poils blanchâtres à l'aisselle des nervures
Bourgeon	Glabre à 2 écailles	Velu à 3 écailles

Quelle sera la chênaie de demain ?

Devant cette chênaie bien venante d'une centaine d'années, nous pouvons nous interroger sur l'évolution qu'elle pourrait connaître. Cette chênaie a-t-elle atteint un stade d'équilibre stable qui pourrait s'inscrire dans la durée ou constitue-t-elle une phase transitoire inscrite dans une dynamique naturelle pour évoluer vers une autre formation climacique ?

Malheureusement aucune réponse claire ne pourra être apportée à ces interrogations. Louis Thouvenot dans « L'inventaire du patrimoine naturel sur la propriété départementale de Nyer » (1996) formule ces interrogations de la manière suivante : « *les mélanges de feuillus divers dominés par les Erables ou le Chêne sessile peuvent-ils former des peuplements durables ? Si oui, dans quelles conditions stationnelles ? Sinon, vont-ils évoluer vers des futaies dominées par une seule espèce ?* ».

Interrogations auxquelles il apporte les quelques pistes de réflexion suivantes : « *le hêtre est-il défavorisé par le contexte climatique micro-régional (« diagonale sèche ») et alors le chêne sessile gardera un rôle prépondérant ou bien ce dernier occupe une place de*

pionnier préparant le terrain pour les hêtraies du Luzulo-fagion ».

Sans présumer de l'impact du réchauffement climatique que pourrait connaître ce territoire à long terme, la présence de jeunes sapins pectinés et de hêtres à l'état disséminé pourrait laisser présager, sur ce bac de Moureries, une évolution de cette chênaie sessile vers une hêtraie-sapinière ou une chênaie-sapinière.

Après ce voyage dans le passé et notre réflexion sur l'évolution future de ces espaces, comme l'habitant du passé ramenant du bois ou accompagnant sa brebis retrouvée, nous nous en retournons par le même chemin et imaginons l'incompréhension qu'aurait pu être la sienne en constatant l'abandon et la transformation de ces territoires où le bois, matériau précieux et si rare au XVIIIème et XIXème siècles est devenu une ressource inexploitée et si abondante aujourd'hui.

Ce choc est sûrement tout aussi comparable à celui qui pourrait être le nôtre si nous devons revenir d'ici 1 à 2 siècles et y découvrir un paysage autre et non prévisible.

Pour conclure, l'environnement est un système organisationnel si complexe, par son fonctionnement et par les interactions entre ses différentes composantes qui, du fait du caractère imprévisible d'une de ses composantes qu'est l'homme, rend très difficile toute prévision sur son évolution future. En d'autres termes, en matière environnementale, le prévisible pour demain semble être l'imprévisible alors que ce que nous pensions être l'imprévisible devient le prévisible. Aujourd'hui plus que jamais, l'homme apparaît comme un « apprenti sorcier » qui n'a pas encore pris conscience de son absence totale de maîtrise sur les transformations qu'il a provoquées.

Serge PEYRE

Bibliographie :

- La Flore Forestière Française ; JC Rameau, D Mansion et G Dumé, IDF ; 1989
- Le manuel des conifères, EF Debazac ; imprimerie Louis-Jean GAP ; 1977
- Orientations Régionales Forestières ; CRPF Languedoc Roussillon ; 2001
- Aménagement de la Forêt domaniale d'En-Entrevalls 1995-2014, ONF
- L'inventaire du patrimoine naturel sur la propriété départementale de Nyer , Louis Thouvenot, 1996.
- Les Pyrénées orientales, encyclopédie illustrée du pays catalan, Michel Demelin et Jean Reynal, édition Privat

Crédit photos : Josette ARGAUD, Marie Ange LLUGANY et Serge PEYRE